



Berstett



Gimbrett



Reitwiller



Rumersheim



LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Au moment où l'épidémie de Covid 19 semble enfin s'atténuer, voici une nouvelle crise qui vient impacter notre vie quotidienne !

Il faut tout d'abord avoir une pensée pour la population ukrainienne qui subit les affres de ce conflit qui n'a plus sa place dans nos sociétés actuelles et lui venir en aide à travers les multiples initiatives prises par nos collectivités en lien avec les organisations humanitaires.

Ne peut-on pas, une fois pour toutes, vivre en harmonie avec ses voisins en s'enrichissant mutuellement de nos cultures respectives, plutôt que de vouloir imposer, au prix de trop nombreuses vies sacrifiées, sa façon de voir ?

Cette nouvelle crise aura sans nul doute des répercussions sur notre pouvoir d'achat avec la raréfaction de certains produits, l'augmentation du prix de l'énergie, situation encore aggravée par un regain d'inflation !

Espérons simplement que la diplomatie arrivera à un moment ou à un autre à faire cesser ce conflit aussi dramatique qu'inutile !!

Retrouver dans notre bulletin de nombreuses informations et nos prochains rendez-vous.

Bonne lecture,

Bien cordialement,

Votre Maire, Jean-Claude Lasthaus



26 MARS À 9H

UNE JOURNÉE CITOYENNE CONSACRÉE AU NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Un Osterpütz ?

Rien de tel pour revigorer les énergies positives et donner un peu de son temps au profit de l'intérêt général : quelques travaux d'embellissement et d'entretien des rues, des places, des différents carrefours et entrées des villages. Il y a de la place pour tout le monde ! Chacun va à son rythme. Agissons ensemble pour un village propre !

Ce nettoyage de printemps débute à 9h devant les mairies. A midi, une collation en plein air sera offerte aux participants afin de terminer par un moment convivial.

N'oubliez pas de vous inscrire à la mairie au préalable.

Tél. 03.88.69.55.46 ou par mail : mairie@berstett.fr

30 AVRIL 2022

L'ASSOCIATION UNE ROSE UN ESPOIR RECHERCHE DES VOLONTAIRES

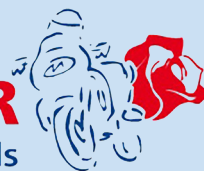
L'association Une Rose un Espoir recherche des volontaires pour organiser leur collecte du 30 avril prochain.

Contact :

Daniel Gillig président par mail : gillig.daniel@orange.fr

**UNE ROSE
UN ESPOIR**

Le cœur des motards



« Pouvez-vous dire quelle a été la rencontre capitale de votre vie ? Jusqu'à quel point cette rencontre vous a-t-elle donné, vous donne-t-elle l'impression du fortuit ? du nécessaire ? »

André Breton, *L'amour fou*, 1937

RENTÉE DES CLASSES : PROCÉDURE D'INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE POUR LES ENFANTS NÉS EN 2019

Etant donné le contexte sanitaire actuel, l'inscription des enfants ne pourra malheureusement pas se faire selon la procédure habituelle. C'est pourquoi, la directrice de l'école maternelle demande aux parents concernés de bien vouloir la contacter par téléphone au 03 88 59 43 79 avant le 22 avril 2022 pour fixer une date de RDV et finaliser l'inscription. Les documents à remettre lors du rendez-vous à l'école sont le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant.



DÉCHETS VERTS À REITWILLER

Le point vert de Reitwiller est réservé aux apports de déchets verts supérieurs à 2m³. Il n'est accessible que

- Sur rendez-vous le mercredi après-midi ou samedi matin
- Et sur présentation d'un bon de dépôt.

Ce bon de dépôt doit être impérativement récupéré en amont à la Communauté de Communes du Kochersberg.

Pour le recevoir, il faut contacter la Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland : Le Trèfle, 32 rue des Romains 67370 Truchtersheim **Tél : 03 88 69 76 29**

Point vert Dépôt en libre service de déchets verts

Trier, recycler, préserver 

Site réservé aux particuliers de la Communauté de Communes du Kochersberg et **interdit aux professionnels**

Sont acceptés :



taille de haie, branches



feuilles



tonte de gazon



fleurs et plantes du jardin

Merci de déposer vos déchets verts au fond du terrain ou sur les côtés

Sont refusés

Tous les autres déchets, dont :



déchets ménagers



tronc d'arbre, souche



reste de repas, épluchures



pierres, cailloux, gravats, terre



barbelés, grillage



palette en bois



plastique, bâche



pot de fleur

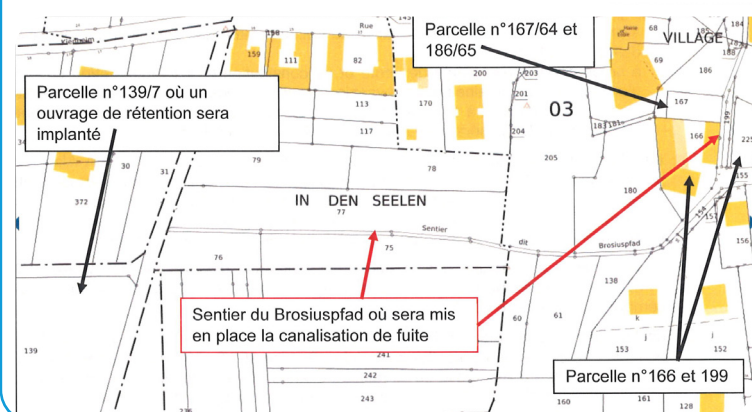
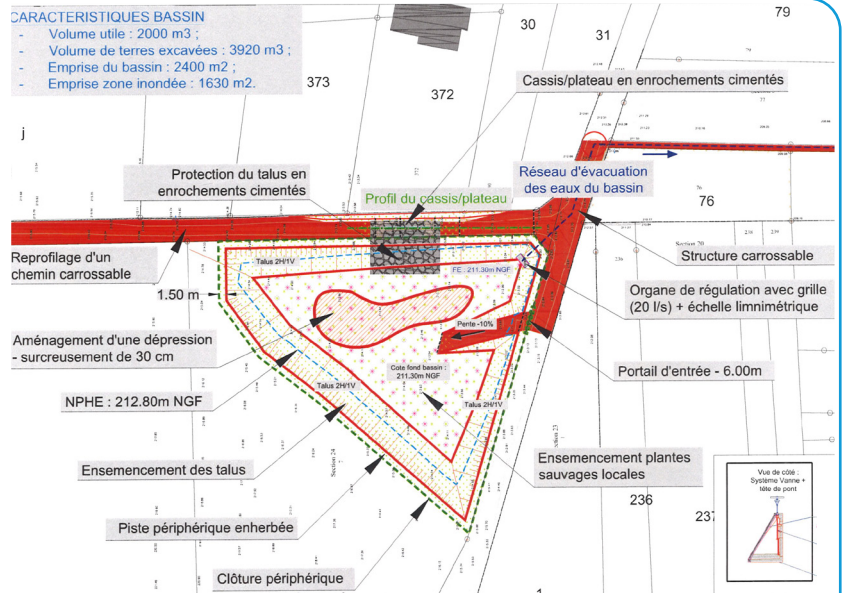
ATTENTION !
Tout dépôt sauvage sera sanctionné (art. R635-8 du Code pénal) et pourra entraîner la fermeture du site

En cas de problème contactez la Communauté de Communes du Kochersberg au 0 800 500 135 - www.kochersberg.fr

GIMBRETT : AMÉNAGEMENTS D'HYDRAULIQUE DOUCE ET CRÉATION D'UN BASSIN DE RÉTENTION PAR LE SDEA

Dans le cadre de la lutte contre les inondations et les coulées de boue, un bassin de rétention des eaux de ruissellement d'une emprise de 2400 m² sera installé à Gimbrett, sur la parcelle sur laquelle se situait l'aire de jeux.

Cette parcelle a été déclassée du domaine public communal suite au démantèlement de l'aire de jeux le 31 octobre 2021 et vendue au SDEA. Une canalisation de fuite notamment dans le sous-sol du sentier dit Brosiuspfad puis le long du sentier communal sera mise en place afin de rejoindre la conduite au niveau du parking de la salle des fêtes.



Planning des travaux :

- Mi-février à mi-mars : pose de la conduite de surverse du bassin de rétention
- Mi-mars à mi-avril : renouvellement de la conduite d'eau potable et reprise des branchements
- Mi-avril à fin avril : pose des réseaux secs (éclairage et télécommunication)
- Mai : réalisation de la voirie hors enrobés manuels
- Fin avril à fin juin : enfouissement des lignes de télécommunication et dépose des poteaux bois
- Début juillet : pose des enrobés manuels après dépose des poteaux par Orange



RUMERSHEIM : UN ÉLÉMENT PATRIMONIAL AU CROISEMENT DE DEUX CHEMINS

Ce calvaire date du 17e. On y voit la Vierge Marie en prière avec les mains croisées. L'inscription sur la base n'est, malheureusement, plus lisible. Si vous passez par-là, prenez le temps de l'observer. La nuit, le calvaire est encore plus émouvant.



AU SECOURS DE L'UKRAINE

Si vous souhaitez proposer un hébergement, vous pouvez vous signaler à la mairie ; nous transmettrons votre proposition à la préfecture.

Par ailleurs, la mairie collecte les dons de produits de première nécessité et financiers) et les transmet à la Fédération Nationale de la Protection Civile. Ils peuvent être déposés en mairie aux heures d'ouverture.

Vous pouvez aussi faire un chèque à l'ordre de la Croix-Rouge Française et l'envoyer à l'adresse suivante

Croix-Rouge Française
2A rue de Coswiller
67310 Wasselonne.



Un Cerfa vous sera fourni en retour à partir d'un don de 20 €.

Passage à l'heure d'été

Nous passerons à l'heure d'été dans la nuit du samedi au **dimanche 26 mars 2022**

+ 1 heure

A 2h il sera alors
3 h du matin



Nous perdons 1 heure de sommeil



25 ET 26 JUIN 2022
CÉLÉBRATION DES
50 ANS DE FUSION-
ASSOCIATION
ENTRE LES
4 VILLAGES

Les équipes de travail se réunissent régulièrement pour préparer les festivités. Si vous souhaitez rejoindre l'une d'elles, il suffit de se signaler à la mairie en précisant la commission que vous désirez intégrer :

- Commission « restauration »
- Commission « animation – activités – exposition »
- Commission « sécurité – logistique – stationnement »
- Commission « accueil communes jumelées »

Contact : Tél. 03.88.69.55.46 ou par mail : mairie@berstett.fr



« Le printemps est arrivé
Comme un papillon léger
Il a décoré les fleurs
De ravissantes couleurs »

Marcel Zaratoga, Le Printemps, 1994

OFFRE D'EMPLOI : UN(É) CHARGÉ(É) DE PROPRIÉTÉ DES LOCAUX à la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland

Missions ou activités : entretenir et nettoyer les gymnases de Furdenheim et Pfulgiesheim ; traiter les déchets ; remplacer un agent absent sur d'autres sites.

Horaires de travail : de 06h à 12h du lundi au vendredi et de 06h à 11h le samedi.

Date prévue du recrutement : 04/04/2022

Pour en savoir plus par téléphone :
03 68 33 97 43

Pour candidater, envoyer CV + Lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland
- par mail : rh@kochersberg.fr
- par courrier : Le Trèfle- 32, rue des Romains
67370 TRUCHTERSHEIM

RAPPEL : INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les délais d'inscription sur les listes électorales pour les scrutins à venir varient selon que l'inscription est faite en ligne, en mairie ou par courrier. Pour les élections législatives :

- Jusqu'au mercredi 4 mai 2022 pour les inscriptions en ligne ;
- Jusqu'au vendredi 6 mai 2022 pour les inscriptions en mairie ou par courrier.

Tous les détails dans le Dorfblattel du mois dernier.

PROCURATIONS DE VOTE : ce qui change en 2022

Vous pouvez désormais donner procuration à un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune que la vôtre.



Toutefois, la personne désignée pour voter à votre place (mandataire) devra toujours voter dans le bureau de vote où vous êtes inscrit. Comment établir une procuration ?

- Avec le formulaire (Cerfa n° 12668*03) disponible au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal ou au consulat. Vous devrez le remplir à la main sur place et présenter en personne votre pièce d'identité.
- En ligne, en remplissant le formulaire disponible sur le site suivant : <https://www.maprocuration.gouv.fr/>. Vous recevrez une référence d'enregistrement « Maprocuration ». Vous devrez ensuite valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une gendarmerie ou un consulat en présentant cette référence d'enregistrement et votre pièce d'identité. Un courriel vous sera envoyé par votre mairie vous informant que votre procuration est bien enregistrée.

Pour les élections présidentielles et législatives de 2022, un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration.

L'élection du président de la République se déroulera :

- Le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour ;
- le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour.

à

Berstett : salle des fêtes 46 rue de l'Herbe
Gimbrett : salle des fêtes 8 rue de Kienheim
Reitwiller : 4 rue de Kleinatzenheim
Rumersheim : Foyer 19 rue du Village

NOUVELLE CARTE D'ÉLECTEUR : un QR code pour accéder à toutes vos démarches

La nouvelle carte électorale est dotée d'un QR code qui renvoie au site elections.interieur.gouv.fr vous permettant d'accéder à l'ensemble des démarches liées aux élections. Vous pouvez ainsi facilement :



- Vérifier votre situation électorale et trouver votre bureau de vote ;
- Vous inscrire en ligne et effectuer une demande de procuration ;
- Vérifier à qui vous avez donné procuration ou qui vous a donné procuration.

Vous pouvez également consulter des informations générales sur les élections (rôle, finalité du vote et modes de scrutin).

Pour vous procurer votre nouvelle carte électorale, vous n'avez aucune démarche à faire si vous êtes inscrit sur les listes électorales. Elle vous sera envoyée à votre domicile par votre mairie.

La carte électorale est valable pour toutes les élections sans limite de validité. Le jour du scrutin, pour voter, vous devez présenter un document prouvant votre identité. La présentation de la carte électorale n'est pas obligatoire pour pouvoir voter, elle est cependant conseillée pour faciliter le travail des membres des bureaux de vote.

HALTE AU VANDALISME !

**Vandalisme à la salle des fêtes de Gimbrett :
Parents sensibilisez vos enfants !**

Les faits de vandalisme sont sanctionnés par la loi. La victime peut demander la réparation de son préjudice. La peine maximale pour avoir fait un tag ou un graffiti est une amende de 3750 € et un travail d'intérêt général. Cette dernière peine peut consister en la réparation des dégâts causés sur un équipement public.

Taggeurs, assumez vos actes, soyez courageux et venez librement le 26 mars pour nettoyer vos œuvres ! La liberté de détériorer s'accompagne de la responsabilité de réparer. Être libre, c'est aussi répondre de ses actes !



ERRATUM : Une erreur s'était glissée dans le bulletin annuel

Menuiserie BIETH, 5 rue de Brumath, 67370 REITWILLER,
tél : 03 88 25 99 56 / 07 83 90 68 05 / ambieth@orange.fr

Responsable de la publication : V. Erné-Heintz
valentine.erne@berstett.fr

Conception - Impression : Essence Graphique

Protection climatiquement neutre : protection des forêts, Madre de Dios, Pérou.